La Chapelle Sainte-Anne (XVIème siècle) Milizac (Finistère)

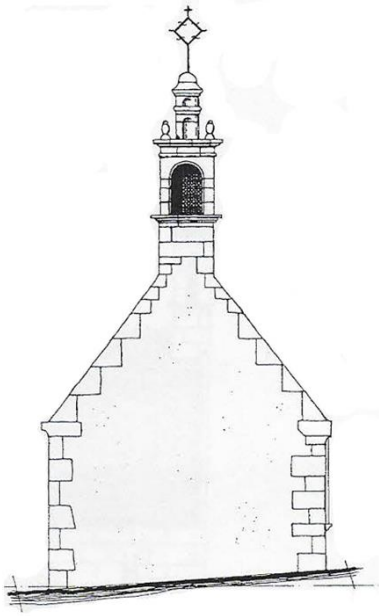

CHAPELLE STE ANNE
ELEVATION OUEST
ECHELLE DE : 1/100e

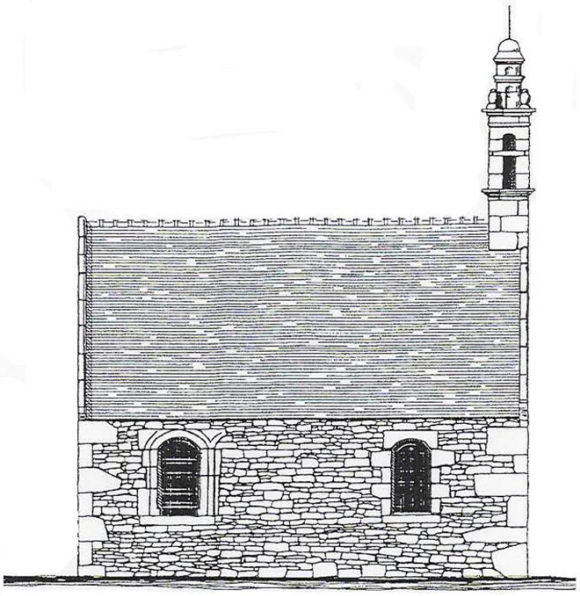

CHAPELLE STE ANNE
ELEVATION NORD
ECHELLE DE : 1/100e

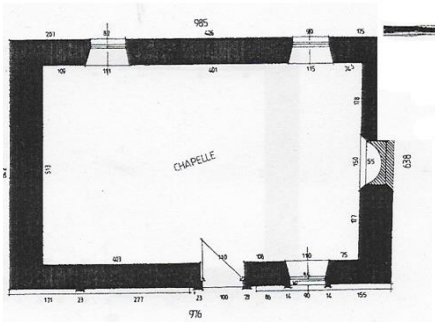

CHAPELLE STE ANNE
PLAN
ECHELLE DE : 1/100e

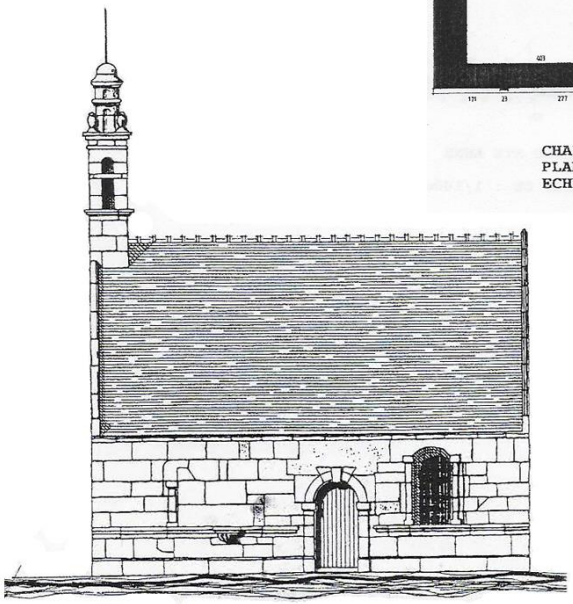

CHAPELLE STE ANNE
ELEVATION SUD
ECHELLE DE : 1/100e

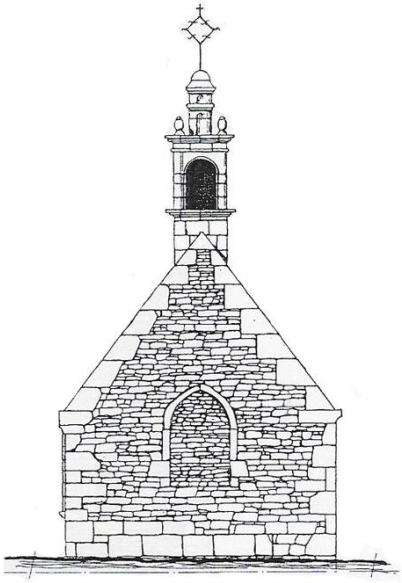

CHAPELLE STE ANNE
ELEVATION EST
ECHELLE /DE / 1/100e

La Chapelle Sainte-Anne (XVIème siècle) Milizac (Finistère)

Sainte-Anne - 1er **Siècle** - **Palestine** - **Mère de la Vierge Marie**

Historique de la Vénération à Sainte Anne

Ses restes auraient été rapportés en Gaule vers la fin du 1^{ier} siècle et cachés sous l'église d'Apt (Vaucluse) qui en conserverait encore les reliques. Une autre légende veut que Sainte-Anne ait trouvé asile en Bretagne en fuyant les persécutions après la mort du Christ, mais cette tradition n'est pas sans rejoindre celle d'une déesse mère Ana honorée par les Celtes. Dès le VI ^{ème} siècle, le culte de Sainte-Anne s'est développé en Bretagne et a atteint son apogée vers la fin du Moyen Age, comme en attestent encore de nombreux sanctuaires. Actuellement, Sainte-Anne est considérée par beaucoup comme la Patronne de la Bretagne. Elle est particulièrement honorée à travers les grands Pardons de Sainte-Anne d'Auray (26 juillet) et de Sainte-Anne-La-Palud (dernier dimanche d'août), mais aussi dans de très nombreuses autres localités. Elle est l'objet d'une vénération iconographique considérable. Elle est également la patronne d'un grand nombre d'établissements d'enseignement en Bretagne. (ESL). Outre qu'elle est la Patronne des Bretons, elle est aussi la Patronne des menuisiers et des tourneurs.

Sainte-Anne-d'Auray : Centre de Pèlerinages

Qui ne connaît pas Sainte-Anne d'Auray, centre religieux de la Bretagne ? Sainte-Anne d'Auray ou autrefois Keranna, où eurent lieu les apparitions de Sainte-Anne en 1623-1624, jadis simple village dépendant de la commune de Plunéret (Morbihan) a été promue au rang de Commune en 1950. La première chapelle existante en Bretagne, dédiée à son nom, y fut détruite vers l'An 700. En 1625, on y découvrit miraculeusement dans le sol une statue de bois polychrome de Sainte-Anne tenant Marie dans ses bras. Depuis bientôt quatre siècles (400 ans), Sainte-Anne, épouse de Saint-Joachim, la mère de la Vierge Marie y est honorée. Sainte-Anne d'Auray (2000 habitants) est le plus grand lieu de pèlerinage de Bretagne. De partout on vient invoquer la mère des Bretons, là même où elle serait apparue en 1624 pour la dernière fois aux hommes sous le règne de Louis XIII (1610-1643), c'est-à-dire au Voyant Yves Nicolazic (1591- 1645). Le Pape Jean-Paul II y vint le 20 septembre 1996 et y célébra la Messe pontificale devant plus de 150 000 pèlerins.

Description de la Chapelle

A Milizac, la Chapelle Sainte-Anne, en granit et moellons, près de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul, de plan rectangulaire (9,85 m x 6,40 m), est située\ dans l'enclos paroissial ou cimetière et date du XVI ^{ème} siècle avec un clocheton\ du XVII ^{ème} siècle. La chapelle sert de 1791 à l'an IX (1801) de la République, à la célébration du Culte catholique. Deux prêtres réfractaires, non assermentés ou insermentés y disent alors la messe, à laquelle assistent 1.400 fidèles tandis que le Culte constitutionnel célébré dans la grande église Saint-Pierre et Saint-Paul n'était suivi que par 40 sectaires ou partisans du Curé Jacques Ulfien-Duval (1750-1806), originaire de Saint-Renan. La Commune de Milizac a connu dans le passé neuf chapelles, aujourd'hui deux existantes, dont la Chapelle Sainte-Anne (XVIème siècle) et celle du Manoir de Kéranflec'h, Notre-Dame de la Pitié (XVlll ^{ème} siècle) (1712).

Evènements Communaux Historiques

Le 12 février 1790, eurent lieu dans la Chapelle Sainte-Anne, l'élection de ta Municipalité et la première réunion du Conseil Municipal, voici donc 234 ans, sous la présidence de Jean LE MAILLOUX (1741-1811) du Manoir de Kérivot, élu Maire en cette même séance et premier Maire de Milizac (1790). Une place de la Cité de Ker-Anne porte d'ailleurs son nom. Aujourd'hui, dans la chronologie des Maires de Milizac, M. François GUILLOU, Maire (2001), en est le 25ème successeur. C'est la Loi du 14 décembre 1789 qui permit la création des Municipalités1 en France. Le Conseil Général d'une Commune (aujourd'hui Conseil Municipal) tel celui de MILIZAC était composé d'un Maire, de cinq Officiers Municipaux, de douze

Notables, d'un Procureur, d'un Secrétaire-Greffier et d'un Trésorier, tous élus, soit 21 membres au total. (Aujourd'hui 23 conseillers municipaux). En effet, le 12 février 1790, à MILIZAC l'installation en l'ancienne église paroissiale, aujourd'hui la Chapelle Sainte-Anne, Bourg, d'une première Municipalité élue démocratiquement, grâce aux bons soins du Pasteur de la Paroisse à l'époque, M. Hervé LE GUEN (1731-1802), Recteur de la Paroisse de 1786 à 1802, qui donna lecture à l'assemblée des Décrets de l'Assemblée Nationale des 12 et 14 décembre 1789, confirma dans les faits avec les premières élections libres, l'avènement à MILIZAC de la République Française. Il est à noter que cette première séance plénière municipale commença « par la prière à huit heures du matin pour s'achever à la nuit tombante, sans avoir épuisé l'ordre du jour », avec sans doute quelques interruptions ! Les séances marathons ne datent donc pas d'aujourd'hui... En fait, une grande journée historique et mémorable dont il nous reste les remarquables procès-verbaux « …assemblée dès les huit heures du matin dans l'église de Sainte-Anne de MILIZAC et prières... ».

La Chapelle : Siège administratif à la Révolution

Le 5 avril 1789, il est très vraisemblable que la Nomination des trois Députés (délégués communaux) pour la Sénéchaussée. Royale de Brest et ['Etablissement du Cahier de Doléances pour l'Assemblée des Etats Généraux du Royaume, sous la présidence de Jean-François L'HOSTIS, Notaire, Juge de paix du Canton de Saint-Renan (6 paroisses), aient également eu lieu dans la Chapelle Sainte-Anne, en exécution de la Lettre du Roi Louis XVI (1774-1793), en date du 16 mars 1789, pour la Convocation du Tiers-Etat

La Persécution Religieuse

Dans le cadre de la persécution religieuse et de l'histoire des prêtres réfractaires, il est à noter qu'Hervé LE GUEN (1786-1791-1802), Recteur de MILIZAC, refusa le serment à la Constitution Civile du Clergé (C.C.C.) (du 12 juillet 1790), condamnée par le Pape Pie VI le 10 mars 1791, de même que ses deux Vicaires, Jean-Marie TALARMEIN (1758-1797) et Jean-Louis LE MEUR (1760-1800). Le 15 mai 1791, M. Hervé LE GUEN dit une messe basse à MILIZAC puis il disparaît de la « perspective » (Ile de Jersey). Ce jour - là, à 9 heures du matin, Jacques Utfien DUVAL, Curé de TREGOUESCAT (Tréouergat), élu par les électeurs du District de Brest, Curé constitutionnel de MILIZAC, prête serment dans l'église de MILIZAC avant d'y chanter la messe... Ce jour-là, 19 octobre 1791, Ulfien DUVAL, TALARMEIN et LE MEUR, se trouvent assemblés avec un certain nombre de paroissiens dans la Chapelle Sainte-Anne. Un concordat est conclu. Il est entendu que TALARMEIN et LE MEUR, sans troubler leur collègue constitutionnel, diront la messe, l'un à 8 H, l'autre à 11 heures du matin. Pour les Baptêmes, il suffira que les parents avisent DUVAL qu'ils désirent que leurs enfants soient baptisés par les prêtres de leur choix. Ainsi, le Curé assermenté DUVAL exerça à MILIZAC du 15 mai 1791 au 15 juillet 1801, date du Concordat, soit durant dix ans environ. Il se retira ensuite à Crozon puis à Plogonnec et mourut le 5 novembre 1806 à Quimper (Finistère).

La Liberté des Cultes

Dans le cadre de la liberté des Cultes à Milizac, le Conseil Municipal lors de sa séance du 18 février 1801 (An IX) adressa une pétition au Citoyen Bonaparte, premier Consul, dans laquelle la Municipalité demandait « qu'en toute équité, la minorité cède la place à la majorité, or, ici la majorité est de 1400 habitants contre 40 ». « Il y a dans cette Commune et dans l'enceinte du même cimetière deux églises, qui comme vous le savez, sont rendues aux habitants par les lois du 11 Prairial an 3 (30 mai 1795) et du 7 Vendémiaire an 4 (29 septembre 1795), confirmées par votre Arrêté du 7 Nivôse an 8 (28 décembre 1799) ». « L'une de ces églises, la plus vaste des deux est desservie par le Citoyen DUVAL, prêtre constitutionnel, l'autre beaucoup plus petite est à la disposition des Citoyens LE GUEN et BLOUC'H, prêtres catholiques, et notre Commune est composée de quatorze cents habitants (1.400) ». « ••• On peut parer à cet inconvénient en assignant la grande église aux prêtres LE GUEN et BLOUC'H (ou LE BOULC'H) et la Chapelle Sainte-Anne au prêtre DUVAL... ».

Résultat : On s'étouffait dans la Chapelle et la plupart des fidèles devaient rester dehors, exposés aux intempéries, tandis qu'à côté, tes partisans du citoyen DUVAL se tapissaient dans l'ombre des piliers, honteux de leur petit nombre. Aussi, le Conseil Municipal demanda-t-il au Premier Consul d'arranger plus

équitablement les choses, en attribuant à chaque parti l'édifice qui convenait à sa force numérique... Comme la Municipalité de Guipavas, celle de Milizac obtint satisfaction (1801). Après la chute de Robespierre (27 juillet 1794) et l'expédition de Quiberon (1795) par le Général Hoche, les Administrateurs de Brest revinrent un peu à l'esprit de modération qui avait caractérisé la réaction Thermidorienne.

La Chapelle-Reliquaire

Il est à noter également que les inhumations dans l'église paroissiale de Milizac furent interdites, pour raisons d'hygiène, à partir de 1754, sous Louis XV (1715-1774). Ailleurs, il en était de même à des dates différentes mais' sensiblement proches. Les familles nobles y avaient encore accès. Les mendiants et les enfants trouvés en étaient déjà exclus. Précédemment, elles avaient lieu dans l'ossuaire accolé (aujourd'hui fonts baptismaux) qui date du XVllème siècle et qui se trouve à gauche du Porche Sud. En fait la Chapelle Sainte-Anne était devenue une chapelle-reliquaire ou chapelle-ossuaire indépendante, surmontée d'un petit clocheton (XVllème siècle).

Dans beaucoup de Paroisses, c'était la raison d'être des chapelles annexes avant la création des cimetières et aujourd'hui des columbariums. L'église paroissiale primitive de Milizac datant vraisemblablement de 1400 environ et la seconde église Saint-Pierre et Saint-Paul du XVII ème siècle (1652), il est probable que la Chapelle Sainte-Anne (XVIème siècle) ait servi pour les Paroissiens, d'ancienne église, le temps de la construction de l'église actuelle de 1603 à 1652, durant environ une cinquantaine d'années, du temps de Messire Jean KEREBEL (1550-1620), originaire de Ploudalmézeau, Recteur ou Desservant de la Paroisse de Milizac, durant 37 ans (1583-1620).

Les Travaux de Restauration

En 1997-1999, l'Eglise Saint-Pierre et Saint-Paul de même que la Chapelle Sainte-Anne furent entièrement restaurées par les soins de l'architecte Bernard LE MOEN de La Feuillée (Finistère). En 2002-2003, la nouvelle Municipalité et la Paroisse de Milizac entreprirent de nouveaux travaux de consolidation, d'isolation et d'embellissement de la chapelle Sainte-Anne (plafonds, murs, revêtement de sols et peintures). Ainsi, ces efforts de restauration et de conservation du beau patrimoine architectural légué par nos Ancêtres traduisent la renaissance de nos édifices religieux à travers les vicissitudes du temps et sont le garant de la foi de leurs fils en l'avenir de la Commune de Milizac. « Da feiz hon tadou koz, ni pôtred Breiz-lzel, ni ‘ zalho mad atao ». (1)

(1) "A la foi de nos vieux Pères, nous, enfants de Basse-Bretagne, serons toujours fidèles."

A Milizac, le 25 mars 2024

Adrien MILIN